

Planning des collectes mobiles juillet 2015

DATE	LIEU	VILLE	HORAIRES
mercredi 1 juillet 2015	JUMBO	ST BENOIT	13h00-17h00
jeudi 2 juillet 2015	JUMBO	ST BENOIT	13h00-17h00
	MAIRIE	ST JOSEPH	8h30-12H30
vendredi 3 juillet 2015	CONSEIL DEPARTEMENTAL- <i>Palais de la Source</i>	ST DENIS	8h30-12H30
Samedi 4 juillet 2015	SALLE ANIMATION 12EME KM	LE TAMPON	13h00-17h00
lundi 6 juillet 2015	ENTREPRISE PROAPRO- <i>Zac Balthazar</i>	LA POSSESSION	11h00-15h00
	MAIRIE ANNEXE	PLAINE DES CAFRES	8h30-12H30
mardi 7 juillet 2015	PARKING RUE MANGALON- <i>Côté Gare routière</i>	ST PAUL	9h00-17h00
mercredi 8 juillet 2015	MAIRIE	PETITE ILE	8h30-12H30
jeudi 9 juillet 2015	CINEPALMES	STE MARIE	13h00-17h00
	MAIRIE	PETITE ILE	8h30-12H30
vendredi 10 juillet 2015	ECOLE PAUL HERMANN	LES AVIRONS	8h30-12H30
	ECOLE PRIMAIRE CENTRE	STE ROSE	8h30-12h30
samedi 11 juillet 2015	EFS- <i>Chu Félix Guyon Bellepierre</i>	ST DENIS	8h00-13h00
	EFS- <i>58 rue Suffren</i>	ST PIERRE	8h00-12h00
lundi 13 juillet 2015	POLE MULTISERVICES (<i>face mairie</i>)	SALAZIE	8h30-12H30
mercredi 15 juillet 2015	CARREFOUR	STE CLOTILDE	9h00-17h00
jeudi 16 juillet 2015	CARREFOUR	STE CLOTILDE	13h00-17h00
	MAIRIE ANNEXE	RIVIERE ST LOUIS	8h30-12H30
vendredi 17 juillet 2015	CARREFOUR	STE CLOTILDE	9h00-13h00
	MAIRIE ANNEXE	RIVIERE ST LOUIS	8h30-12H30
lundi 20 juillet 2015	GIFI- Zone Cocoteraie	ST ANDRE	13h00-17h00
	MAIRIE ANNEXE	TROIS MARES	8h30-12H30
mardi 21 juillet 2015	MEDIATHEQUE	STE MARIE	8h30-13h00
	MAIRIE	LE TAMPON	8h30-12H30
mercredi 22 juillet 2015	CASE	TROIS BASSINS	8h30-12h30
	MAIRIE	ST JOSEPH	8h30-12H30
jeudi 23 juillet 2015	VILLAGE CORAIL (ancien VVF)	ST GILLES LES BAINS	8h30-15h30
	SALLE MER CASSEE	ST PHILIPPE	8h30-12H30
vendredi 24 juillet 2015	MAISON DE QUARTIER	LE GUILLAUME	8h30-12h30
	CASE	ETANG SALE LES HAUTS	8h30-12h30
dimanche 26 juillet 2015	HOTEL BEST WESTERN LE ST DENIS- <i>Barachois</i>	ST DENIS	13h00-18h00
lundi 27 juillet 2015	JUMBO	LE PORT	13h00-17h00
	PAROISSE	ST LOUIS	8h30-12H30
mardi 28 juillet 2015	JUMBO	LE PORT	13h00-17h00
	MAIRIE	LE TAMPON	8h30-12H30
mercredi 29 juillet 2015	JUMBO	LE PORT	9h00-17h00
jeudi 30 juillet 2015	MAIRIE	CILAOS	8h30-12H30
	PLACE MARCHÉ FORAIN	STE SUZANNE	13h00-17h00
Vendredi 31 juillet 2015	PLACE MARCHÉ FORAIN	STE SUZANNE	10h00-14h00

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Vous avez entre 18 et 70 ans.
- Vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement
- Votre poids est au moins égal à 50 kilos.
- Votre taux d'hémoglobine est suffisant (si vous êtes un nouveau donneur, un dosage sera effectué).

POUR UN PREMIER DON, VOUS DEVEZ:

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Vous munir d'une pièce d'identité
- Manger normalement le matin (ne pas venir à jeun)

DANS CERTAINES SITUATIONS, VOUS DEVREZ ATTENDRE POUR DONNER VOTRE SANG :

- 7 JOURS après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 JOURS après des soins dentaires (soin de carie : 1 jour)
- 14 JOURS MINIMUM après un épisode infectieux
- 4 MOIS après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria)
- 4 MOIS après un tatouage ou un piercing
- 4 MOIS après une intervention chirurgicale.

LES DIFFERENTES ETAPES

ETAPE 1 - INSCRIPTION

Le don du sang est anonyme : cela signifie que le donneur et le receveur ne peuvent pas se connaître. En revanche l'identité du donneur doit être très précisément enregistrée : ceci est indispensable pour assurer la traçabilité des dons, et pour garantir la bonne attribution de chaque produit en fonction des groupes sanguins. ***N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.***

ETAPE 2 - QUESTIONNAIRE MEDICAL

Le questionnaire est rempli sur place et prépare l'entretien médical.

ETAPE 3 - ENTRETIEN MEDICAL

Un entretien confidentiel avec un médecin permet d'identifier les situations qui pourraient empêcher le don, pour préserver la santé du donneur et pour assurer la sécurité du receveur des produits sanguins. Le principe de précaution est largement appliqué.

ETAPE 4 – PRELEVEMENT

Une fois le donneur admis au don, il s'installe sur un lit de prélèvement disponible. Le prélèvement dure en moyenne 8 minutes.

ETAPE 5 - COLLATION

Après le don, une surveillance de quelques minutes est nécessaire. Durant ce temps, une collation est servie, et c'est un moment privilégié de dialogue et d'échanges avec les autres donneurs.

VOUS POUVEZ EGALEMENT DONNER VOTRE SANG :

EFS ST DENIS (CHR Félix Guyon , Bellepierre)

- Du lundi au vendredi de 8:00 à 14:00 (Sans Rendez-vous)
- Tel : 0262 90 53 81

EFS ST PIERRE (58 rue Suffren, St Pierre)

- Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8:00 à 14:00. Le vendredi de 8:00 à 13 :00 (Sans Rendez-vous)

Tel : 0262 25 48 01.